



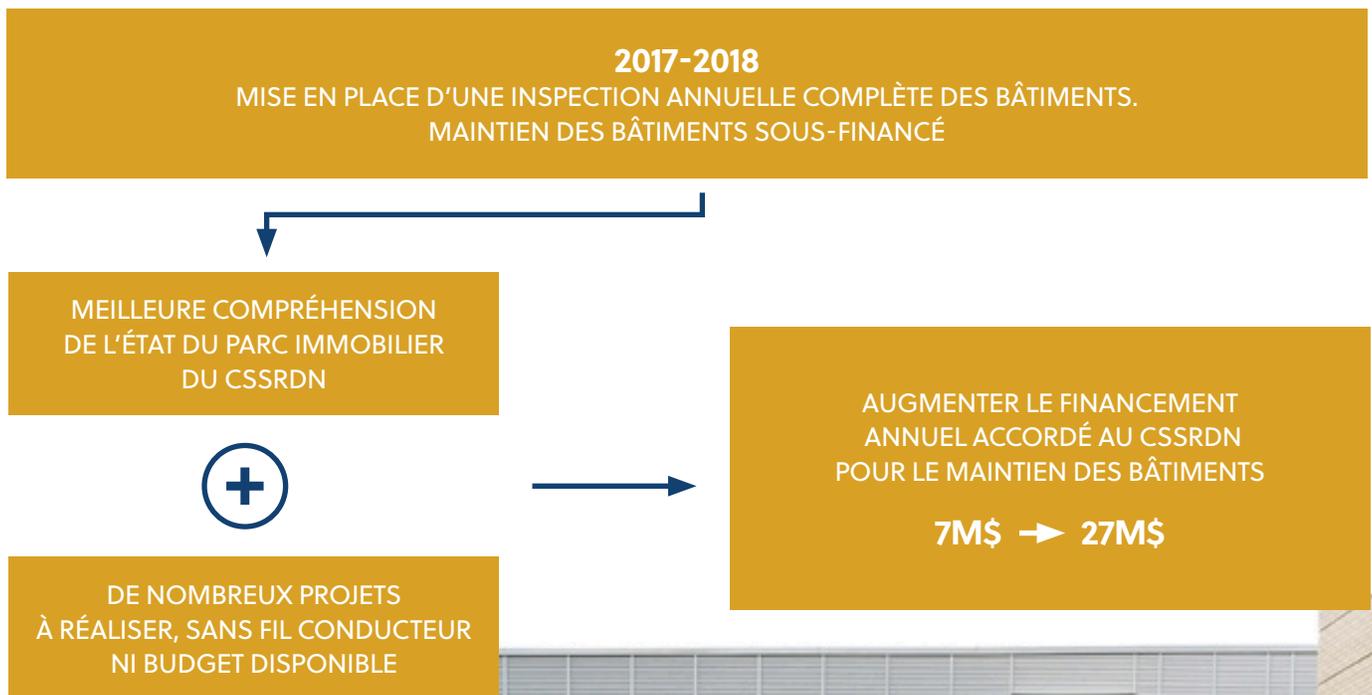
PDI CSSRDN

PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER

Document synthèse
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
Avril 2021

LE PDI EST NÉ D'UNE VOLONTÉ **D'OUTILLER** LE CSSRDN AFIN DE RÉPONDRE AUX **OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX AMBITIEUX**, ET CE, DANS UNE PERSPECTIVE DE **PERFORMANCE**, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE SAINTE GESTION DES FONDS PUBLICS, TOUT EN FAISANT FACE À DES **DÉFIS DE TAILLE** SUR LES PLANS DÉMOGRAPHIQUES, FINANCIERS ET LA **MISE À NIVEAU** DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES.

HISTORIQUE MENANT À LA MISE EN PLACE DU PDI



LE PDI : UNE RÉPONSE À DES DÉFIS ORGANISATIONNELS DE TAILLE

QU'EST-CE QUE LE PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER (PDI) ?

Le PDI est un outil de gestion permettant de planifier les investissements et actions à poser à court, moyen et long termes.

Cet outil intègre une analyse de la situation actuelle et fait le lien entre la planification stratégique du CSSRDN (PEVR) et les besoins immobiliers actuels et futurs des usagers, permettant ainsi de favoriser la réussite éducative de nos élèves.

DÉVELOPPER UNE VISION D'AVENIR

Ce plan directeur projette de manière objective les actions à poser et les investissements à réaliser pour une période de 10 ans. Le PDI se veut dynamique et est appelé à évoluer en fonction des éléments externes (lois, municipalités, ministères, évolution des besoins, etc.).

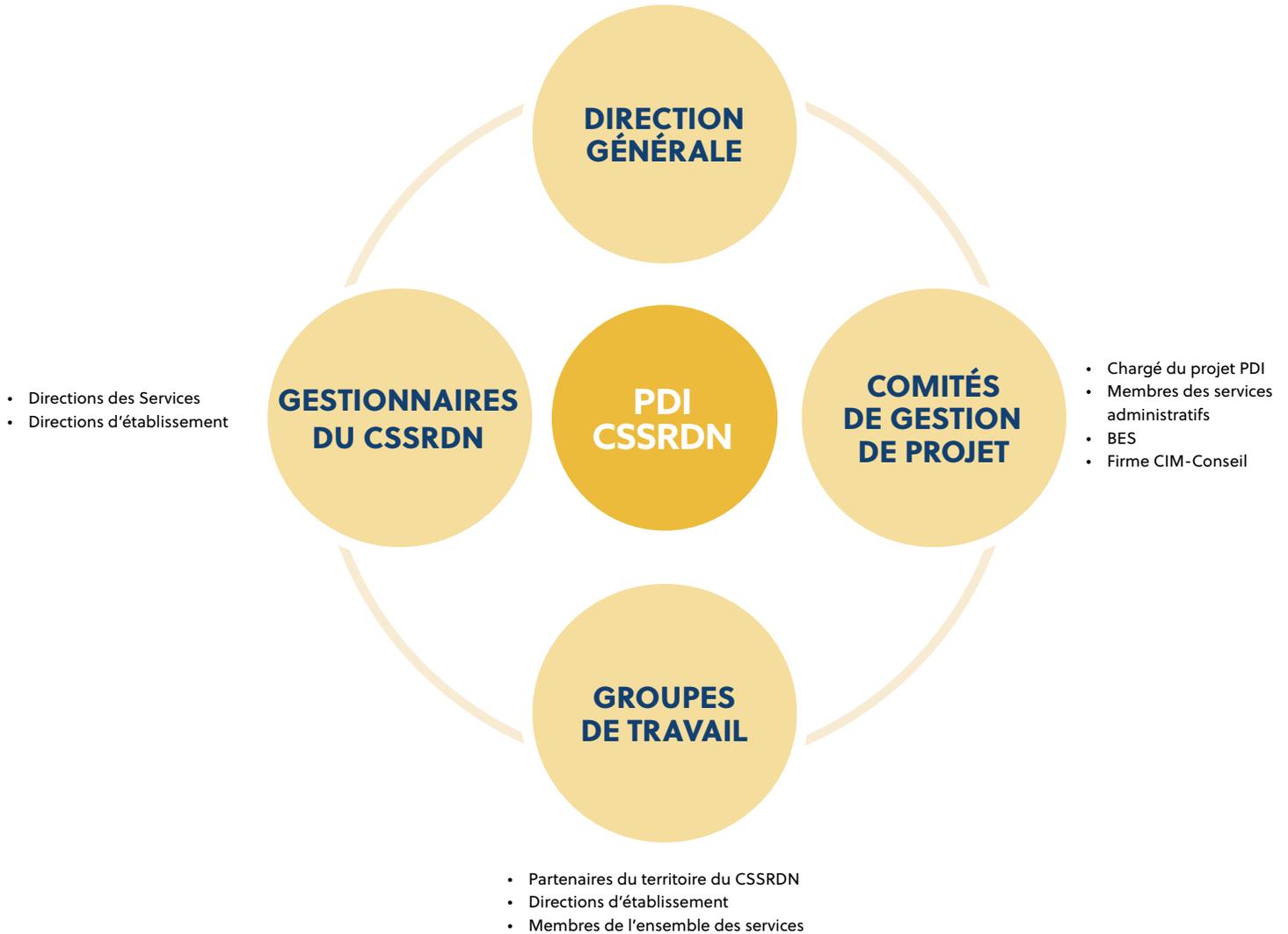
Ce plan permettra de travailler de manière plus concertée avec les différents partenaires, dont les villes et les municipalités, afin de mieux anticiper les besoins et travaux à réaliser en amont, de part et d'autre.

LE PDI PERMET ÉGALEMENT UN MONITORAGE PRÉCIS DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS CRITIQUES À L'ORGANISATION.



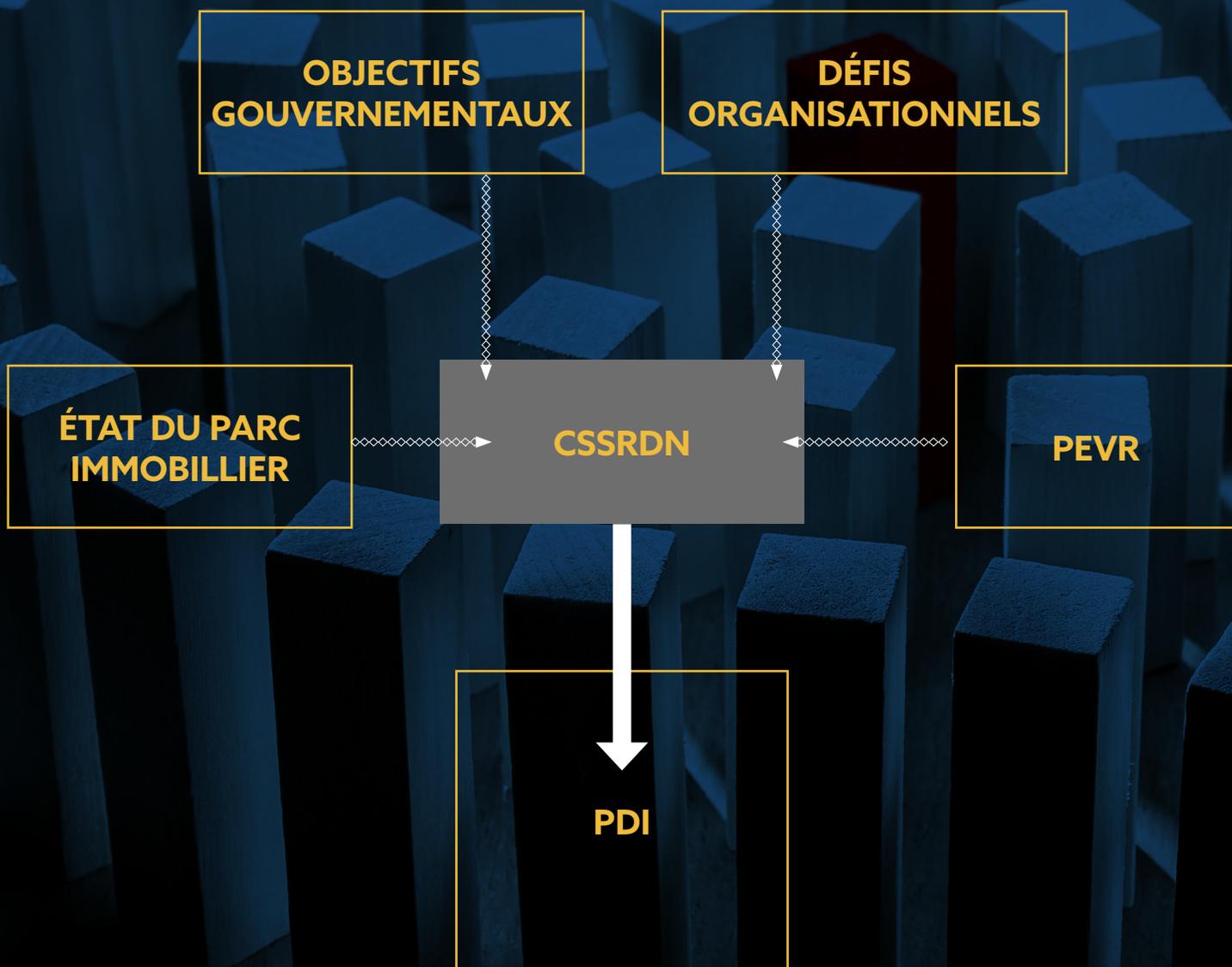
CONCERTATION DES ACTEURS DU MILIEU

Le PDI est réalisé en concertation avec les parties prenantes du CSSRDN.



FIRME MANDATÉE POUR ACCOMPAGNER LE CSSRDN DANS LA RÉALISATION DU PDI

Afin d'assurer la qualité du livrable et dans un objectif d'amélioration continue, le CSSRDN s'est adjoint les services de la firme CIM-Conseil afin de l'accompagner dans la création du PDI. Cette firme est spécialisée en planification immobilière et elle est composée de plusieurs experts tels que des ingénieurs, architectes et démographes.



LE PDI EST UNE RÉPONSE DYNAMIQUE À DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX AMBITIEUX, À DES DÉFIS IMMOBILIERS, À LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE ET À UN ENGAGEMENT CLAIR DANS LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES.

DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX AMBITIEUX

- Des infrastructures fonctionnelles et adaptées aux besoins d'aujourd'hui;
- Engager le Québec vers la modernité et remédier à la vétusté de nos écoles.
- Une accélération du rythme des investissements dans nos infrastructures publiques;

2016

Vaste consultation publique réalisée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et modifications importantes à la Loi sur l'instruction publique.

2018

Adoption du *Plan d'engagement vers la réussite* par la CSRDN (PEVR).

2020

Transformation des commissions scolaires en centres de services scolaires. La CSRDN devient le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN).

2017

Élaboration de la *Politique de la réussite éducative* par le MÉES.

2019

Début des réflexions sur une planification globale immobilière au sein de la CSRDN, le PDI.

2021

Adoption du PDI par le CSSRDN.

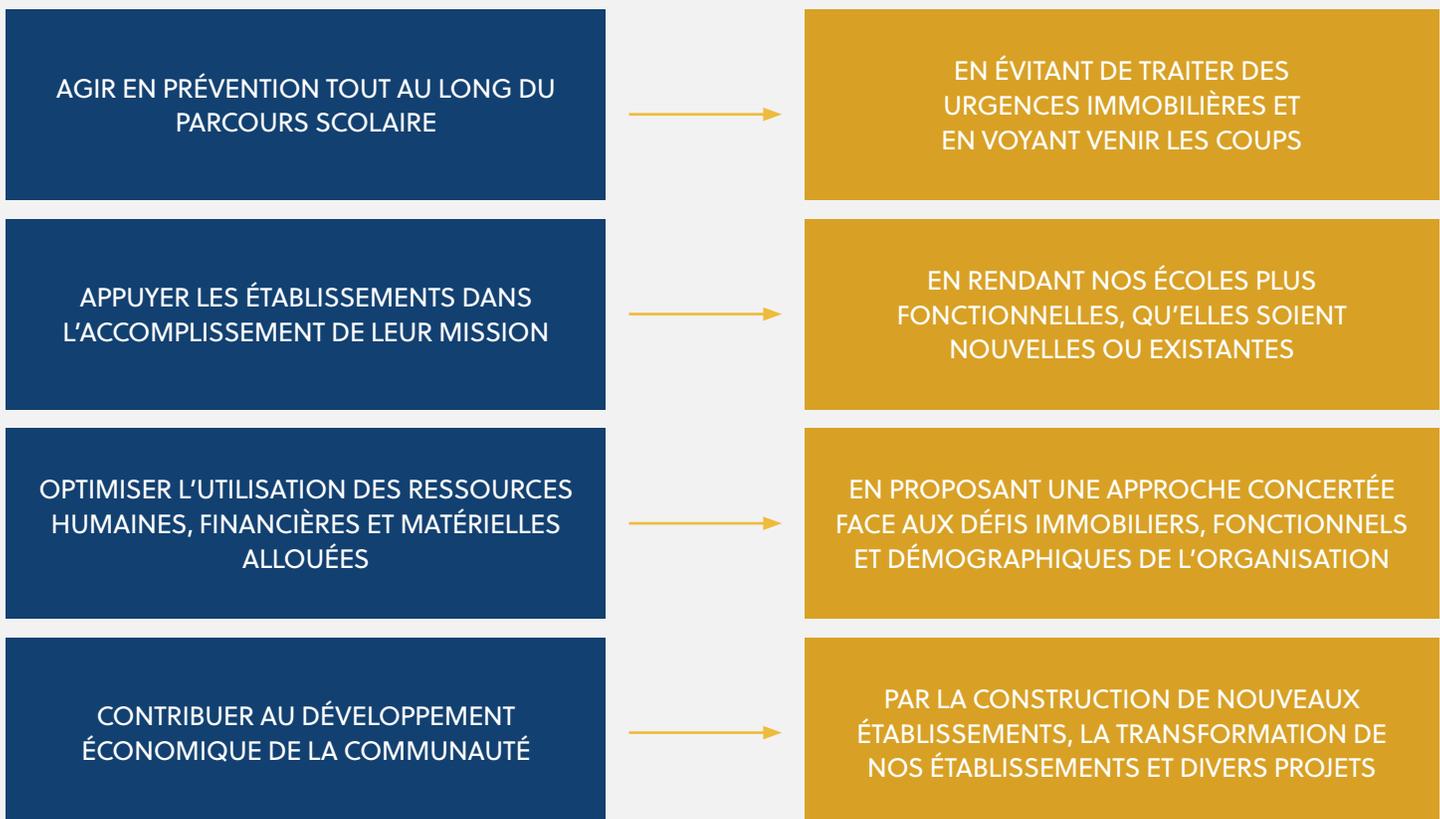
DÉFIS ORGANISATIONNELS

- Une augmentation démographique régionale sans précédent et supérieur à la moyenne québécoise;
- L'offre et le support de plusieurs programmes régionaux;
- Un parc immobilier ayant un taux de 22 % de vétusté, devant être ramené à un niveau de 15 % afin de répondre aux attentes du ministère de l'Éducation (MEQ);
- Une nécessaire mise à niveau de la fonctionnalité des écoles (ex. : services à l'élève, développement durable, salles polyvalentes et flexibles);
- Mettre à niveau tous les bâtiments en les amenant à une cote « satisfaisante » d'ici 2030;
- Des demandes d'amélioration nombreuses et non concertées ou priorisées;
- Des demandes d'amélioration dans l'entretien et la mise à niveau du parc immobilier;
- Organisation par services distincts complexifiant une approche commune face aux défis à venir;
- Une difficulté à attirer des professionnels et des entrepreneurs dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

UN ENGAGEMENT CLAIR EN MATIÈRE DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Suivant de vastes consultations publiques menées à l'automne 2016, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a lancé, en juin 2017, la Politique de la réussite éducative qui trace les grandes lignes des défis et des objectifs qui permettront d'assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves.

ENGAGEMENTS PRIS PAR LE CSSRDN DANS SON PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) DE 2018



LA DÉMARCHE: UN TRAVAIL DE PRÉCISION

ÉTAPE 1

Mettre en place un outil centralisé contenant la base de données des informations du CSSRDN.

ÉTAPE 3

Déterminer les principes directeurs qui guideront la prise de décision.

ÉTAPE 5

Élaboration d'un scénario et de la séquence de déploiement pour la prochaine décennie.

ÉTAPE 2

Recueillir l'ensemble des données relatives au CSSRDN nécessaires à l'analyse.

ÉTAPE 4

Déterminer les priorités, les objectifs et les besoins à atteindre.

Constat détaillé et à jour sur l'état des lieux



« LE *PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER* EST UN PROJET ORGANISATIONNEL AMBITIEUX QUI RÉPOND À NOS ENJEUX DE CROISSANCE DE CLIENTÈLE ET À NOTRE OBLIGATION D'ASSURER À NOS ÉLÈVES DES ENVIRONNEMENTS D'APPRENTISSAGE SAINS, SÉCURITAIRES ET FAVORABLES À LEUR RÉUSSITE. SA MISE EN ŒUVRE CONVIE TOUS LES ACTEURS DE LA GRANDE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE À PARTICIPER À CE PROJET D'ENVERGURE ET PRÉCURSEUR DONT NOUS SOMMES FIERS ».

- GUYLAINE DESROCHES
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CSSRDN

— ÉTAPE 2

DONNÉES RELATIVES AU CSSRDN NÉCESSAIRES À L'ANALYSE

Dans le but d'établir la situation actuelle du CSSRDN sur les plans de la clientèle et de l'immobilier, un outil de gestion a été créé, permettant de centraliser plusieurs données essentielles au même endroit et de rapprocher tous les services de l'organisation.

L'ensemble de ces informations s'entrecroisent, permettant ainsi d'être utilisées à des fins d'analyse, de projection et de planification.

TYPE DE PROFIL	DONNÉES À RÉCOLTER
Général	Informations générales, type de formation dispensé, déficit de maintien des actifs, indice de vétusté physique (IVP)
Immobilier	Usage des locaux, superficies, services, terrains
Clientèle et démographique	Capacité, projections démographiques par secteur
Transport	Débarcadères, nombre d'élèves transportés, nombre d'autobus
Technologies de l'information	Réseau de distribution de la fibre optique, bâtiments névralgiques
Pédagogique	Programmes spécifiques dispensés autres que la formation générale des jeunes
Gestion du changement	Partenaires à informer lors des projets

— ÉTAPE 3

LES PRINCIPES DIRECTEURS GUIDANT LA PRISE DE DÉCISION



1 Une chance équitable pour tous

Assurer un développement du parc immobilier favorisant l'équité au sein de l'ensemble des établissements du CSSRDN en termes de besoins et de services éducatifs et administratifs.

2 Une place pour tous

Assurer, pour chaque établissement, le respect de la capacité d'accueil établie par le Ministère et répondant aux besoins croissants de l'organisation et d'espace pour la clientèle.

3 Un environnement sécuritaire pour tous

Assurer un environnement sain, sécuritaire et durable pour les élèves et le personnel du CSSRDN en agissant prioritairement sur les situations présentant un risque en matière de sécurité ou d'intégrité des bâtiments.

4 Des lieux répondant aux besoins du milieu

Offrir des espaces flexibles et de qualité pour les élèves et le personnel du CSSRDN, permettant l'atteinte des cibles fonctionnelles actuelles et futures du Ministère et de l'organisation, tout en considérant les besoins et la réalité propres de chaque établissement.

5 Assurer un développement futur intégré

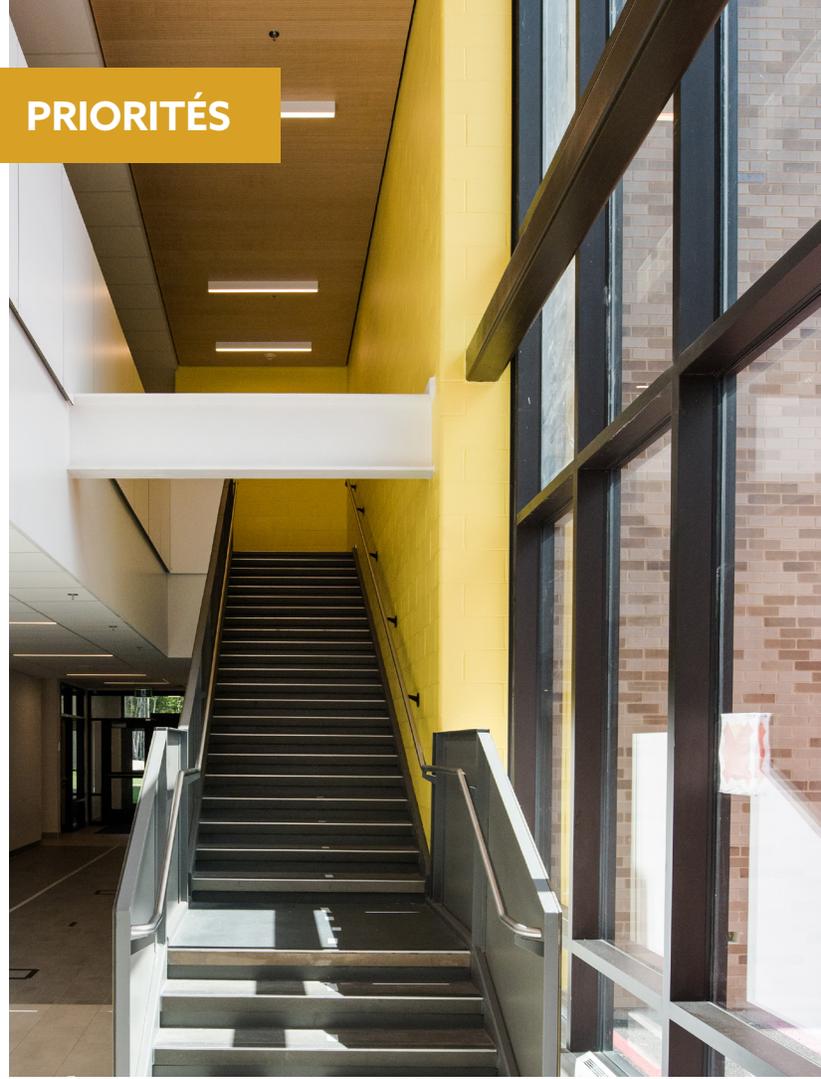
Favoriser le développement durable en investissant de manière responsable et cohérente tout en planifiant de manière logique, évolutive et afin de répondre aux besoins actuels et en anticipant les besoins futurs de l'ensemble des projets.

— ÉTAPE 4

LES PRIORITÉS AYANT GUIDÉ L'ÉLABORATION DU PDI

- Avoir une place pour tout élève désirant fréquenter nos établissements par la création d'espace;
- Investir de façon équitable sur l'ensemble du territoire;
- Dépenser les sommes autorisées par le Ministère pour notre organisation;
- Se doter d'espaces de transition pour accélérer le maintien de nos bâtiments;
- Rendre nos établissements plus fonctionnels au travers du maintien des bâtiments.

PRIORITÉS



LES OBJECTIFS AYANT GUIDÉ L'ÉLABORATION DU PDI

- L'évaluation des priorités en lien avec les investissements prévus;
- La planification des projets immobiliers à court, à moyen et à long terme dans une suite logique;
- L'identification des projets majeurs sur un horizon de 10 ans afin de présenter des demandes d'investissements en amont au gouvernement;
- La précision de la séquence des travaux en tenant compte de l'ensemble des facteurs selon des axes d'intervention définis.



OBJECTIFS

— ÉTAPE 5

UN PLAN DÉTAILLÉ POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

11

CONSTRUCTION DE NOUVELLES
ÉCOLES, PRIMAIRES ET SECONDAIRES

1 G\$

INVESTISSEMENTS PROJETÉS
SUR 10 ANS

5

BÂTIMENTS REMPLACÉS,
DÉMOLIS, VENDUS

23 %

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ
D'ACCUEIL AU SECTEUR PRIMAIRE
(# GROUPES D'ACCUEIL)

12

PROJETS MAJEURS DE
TRANSFORMATION D'ÉCOLES,
PRIMAIRES ET SECONDAIRES

38 %

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ
D'ACCUEIL AU SECTEUR SECONDAIRE
(# PLACES ÉLÈVE)

CRÉATION D'UN BUREAU D'EXÉCUTION STRATÉGIQUE (BES) POUR ASSURER LA MISE EN OEUVRE DU PDI

Le BES se veut une structure agile, capable de s'adapter et d'anticiper toutes situations imprévues qui surviendraient tout au long de la réalisation du PDI.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU BES

1. Établir et ajuster des mécanismes et des processus favorisant la bonne exécution des projets;
2. Assurer une vigie sur la planification et l'exécution de l'ensemble des projets inscrits au PDI et au PQI;
3. Voir à la résolution des problèmes opérationnels avec les partenaires internes et externes associés aux projets;
4. Collaborer avec le Service des ressources matérielles à la supervision, au déroulement et à l'avancement des projets;
5. Effectuer la reddition de comptes et les suivis à la direction générale et aux instances internes (gestionnaires, personnel, etc.);
6. Voir à la mise à jour du PDI.

Il doit mettre en place des mécanismes nécessaires à une meilleure synergie entre les services face aux enjeux de la mise en œuvre du PDI.

Le Bureau d'exécution stratégique agira en quelque sorte comme un facilitateur organisationnel dans l'accomplissement de tous les projets critiques au succès du PDI.

LES INDICATEURS PERMETTANT DE SUIVRE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PDI

- Suivi de l'augmentation démographique du CSSRDN, par secteurs géographiques et de formation et de son effet sur les projets planifiés de concert avec le suivi de l'évolution de la capacité des écoles lors des mises à jour du MEQ;
- Suivi de l'IVP courant des bâtiments du CSSRDN et prévision de l'IVP pour les années subséquentes, incluant 2030;
- La planification des années subséquentes au plan actuel (2032-2042);
- Suivi de l'évolution de la fonctionnalité des écoles du CSSRDN à la vue des travaux effectués dans l'année précédant la mise à jour;
- Suivi de l'échéancier des projets proposés dans le cadre du présent PDI;
- Suivi du budget des projets planifiés dans le cadre du présent PDI et des sommes disponibles au CSSRDN.

INDICATEURS



ACTIONS À POURSUIVRE POUR LE CSSRDN

En suivi au dépôt du scénario final du plan directeur immobilier du CSSRDN, quelques actions demeurent à entreprendre dans le cadre du présent projet:

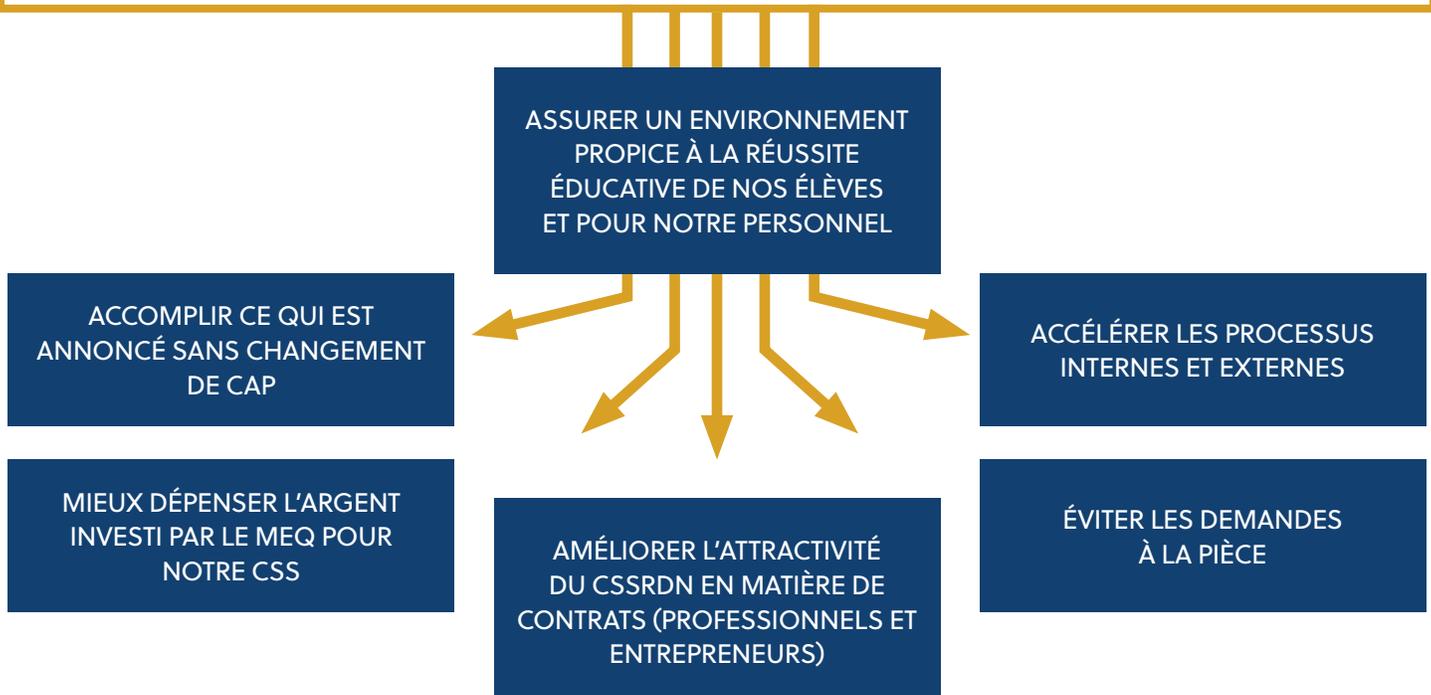
- Mettre à jour les demandes d'autorisation à faire parvenir au MEQ et établir un échéancier préliminaire de transmission;
- Assurer des canaux de communication afin d'effectuer des suivis réguliers dans le cadre de la réalisation de projets;

- Ajuster les plan quinquennaux des investissements (PQI) des différents services du CSSRDN en fonction du PDI, revoir les demandes de projets au MEQ le cas échéant;
- Assurer la mise à jour annuelle du PDI.



En résumé

Le PDI constitue un **outil de gestion des actifs** immobiliers permettant de **planifier les investissements** à moyen et long terme. Il intègre une analyse de la situation actuelle et il fait le **lien entre la planification stratégique d'une organisation et les besoins actuels et futurs** des utilisateurs d'un parc immobilier.



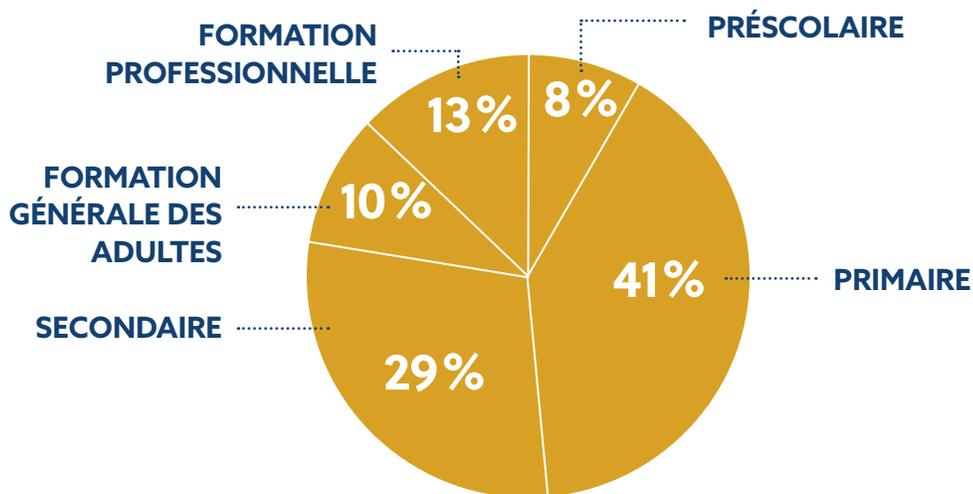
LA VISION DU CSSRDN

Agir ensemble pour la réussite de tous les élèves afin que chacun d'entre eux actualise son plein potentiel par l'acquisition de compétences liées au profil de sortie, et ce, au sein d'un milieu sain et sécuritaire favorisant de meilleures pratiques collaboratives avec l'ensemble des acteurs de notre communauté éducative.

LE CSSRDN EN CHIFFRES

31 612

ÉLÈVES DESSERVIS



45

ÉCOLES
PRIMAIRES

8

ÉCOLES
SECONDAIRES

3

CENTRES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE

1

CENTRE DE FORMATION
GÉNÉRALE DES ADULTES

+2200

ENSEIGNANTS

528

EMPLOYÉS DE SOUTIEN
TECHNIQUE ET
ADMINISTRATIF

146

EMPLOYÉS DE
SOUTIEN MANUEL

168

PROFESSIONNELS
RÉGULIERS

139

GESTIONNAIRES



15

VILLES ET MUNICIPALITÉS
DESSERVIES

+ 2000 km²

DE TERRITOIRE

SAINT-JÉRÔME, PRÉVOST, SAINT-COLOMBAN,
SAINTE-SOPHIE, SAINT-HIPPOLYTE, LACHUTE,
GORE, MILLE-ÎLES, WENTWORTH,
BROWNSBURG-CHATHAM, MIRABEL,
SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL, HARRINGTON,
GRENVILLE ET GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord

Québec

